

La filière forêt-bois du Massif central

20 % de la
surface
forestière
métropolitaine

40 % du Massif
central est
boisé

61 % des
surfaces
boisées par des
feuillus

30 % de la
récolte
nationale de
bois

10 000
entreprises

65 000 emplois
salariés



ILLUSTRATION ELZA LACOTTE / POUR LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU MASSIF CENTRAL

Synthèse de la feuille de route forêt-bois du Massif central

issue des Etats des lieux 2024 de la forêt et du bois sur le Massif central. Ces Etats des lieux ont mobilisé une quarantaine d'intervenants , et permis à plus de 200 personnes de participer.

UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE AU MASSIF CENTRAL

- **Le changement climatique** a déjà des effets en cascade sur les forêts. Celles-ci constituent pourtant un moyen d'atténuer le changement en tant que **puit de carbone**.
- **Une culture de la gestion forestière insuffisante**.
- **Le morcellement foncier est très marqué** en forêt privée, très largement dominante, comme en forêt publique avec la spécificité des biens de sections.
- **Les services rendus par les écosystèmes forestiers** sont importants, notamment pour la biodiversité, la ressource en eau, et le stockage de carbone.
- Les forêts sont multifonctionnelles **et les attentes sociétales vis-à-vis de ces espaces sont fortes**.

UNE FILIÈRE FORÊT-BOIS IMPORTANTE FACE À DES DÉFIS

- **La filière est très présente**, largement tournée sur la valorisation des **résineux**.
- **Le marché mondialisé du bois** impacte la filière. Son développement et sa modernisation contribuent à une meilleure gestion de la forêt.
- **La hiérarchie des usages du bois**, du bois d'œuvre au bois énergie, est un objectif à préserver.
- **La certification Bois des territoires du Massif central™** est une réponse au besoin de mise en réseau des acteurs locaux.

LES ENJEUX PARTAGÉS LORS DES ÉTATS DES LIEUX 2024

- La gestion planifiée et durable de la forêt ainsi que son adaptation au **changement climatique**, dont les impacts sont déjà visibles.
- La prise en compte des freins de gestion liés au **morcellement de la propriété**.
- L'amélioration de la qualité des bois par la **gestion sylvicole**, notamment pour les essences feuillues et méditerranéennes avec un objectif de bois d'œuvre.
- Le **maintien de l'offre** pour garder de l'activité et donc de l'attractivité.
- La valorisation en cycle long des **bois de crise**.
- L'attractivité des **métiers de la filière** et notamment ceux de l'amont forestier.
- La **valorisation des bois locaux**, transformés localement, tracés et certifiés par la certification *Bois des territoires du Massif central™*, et par la modernisation des entreprises de transformation du bois.
- Le **dialogue** entre le monde de la forêt et la société civile.
- La conservation et le renforcement de **biodiversité** et des **services écosystémiques**, gages de résistance et de résilience face au changement climatique.
- L'accroissement des **risques naturels**, dont les incendies, sur l'ensemble du Massif.

LA FEUILLE DE ROUTE : ÉLÉMENTS CLÉS

Objectifs

- **Maintenir une forêt résiliente**, diversifiée et multifonctionnelle (fonctions économiques, environnementales et sociales).
- Participer efficacement au **stockage du carbone** en forêt, dans le bois matériau, et substituer le bois aux énergies fossiles.
- Prendre en compte les espaces forestiers dans la **gestion des risques** qui vont s'intensifier.
- **Instaurer un dialogue et une concertation** pour une meilleure compréhension entre les acteurs de la forêt et du bois et le grand public.
- **Mieux identifier le Massif central** par le regroupement et la valorisation de données forêt-bois à l'échelle du massif.
- Penser **collaboratif**.

Grands principes

- **Créer de l'innovation** au cœur des territoires.
- **Rechercher un effet démultiplicateur** tiré de l'innovation ou d'expérience pilotes.
- **Pérenniser les expériences réussies**, en trouvant les moyens de dépasser la phase start-up financée par l'Etat dans le cadre de la convention de Massif, en pensant marchés.
- **Renforcer les actions de collaboration**, au sein de la filière forêt-bois, avec d'autres domaines et avec les collectivités territoriales.
- Accompagner prioritairement de **l'ingénierie** et de **l'animation de projets**.

Gouvernance pour atteindre ces objectifs

- Créé en 2018, le **groupe de travail forêt bois** suit, oriente et met en œuvre la stratégie forestière du **Comité Massif central** définie dans la présente feuille de route.
- Il peut se saisir d'une réflexion spécifique en réponse à une demande des acteurs et peut être consulté sur les projets qui sollicitent des financements du Massif.
- La **commission spécialisée « développement des produits de montagne »** s'assure de la cohérence entre les travaux du groupe thématique forêt-bois et les objectifs fixés par le Comité de Massif.



« Il est réaffirmé que la forêt et la filière bois représentent, pour le Comité de Massif, un potentiel de développement important à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif. »

UN AXE TRANSVERSAL : « AGIR EN COLLABORATION »

Exemples d'actions envisagées...

1. Entre tous les acteurs de la filière forêt-bois pour être solidaires, complémentaires, organisés et innovants

- Adapter les outils de la première transformation à la ressource du Massif central d'aujourd'hui et de demain.
- Renforcer les liens entre propriétaires forestiers, 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois, notamment grâce à la Certification *Bois des territoires du Massif central*™.
- Valoriser de nouvelles essences ou nouveaux produits bois, notamment feuillus.
- Proposer de nouveaux documents de gestion prenant en compte les travaux scientifiques et les services écosystémiques.

2. Avec d'autres domaines, pour décloisonner les approches et enclencher des effets leviers

- Liens aux territoires d'industries, au numérique, aux innovations mécaniques, avec le domaine agricole, avec les acteurs de l'eau, de la chasse, de l'environnement, du tourisme, etc.
- Application à la problématique de la mécanisation pour la sortie des bois.
- Application à l'usage de la certification *Bois des territoires du Massif central*.

3. Pour une gestion intégrée et anticipée des risques et des enjeux de protection

- Développer une desserte forestière adaptée aux enjeux de défense contre l'incendie
- Améliorer la maîtrise foncière et la gestion forestière durable à l'échelle des massifs.
- Utiliser à bon escient voire développer les dispositifs de paiement des services environnementaux, et les outils environnementaux.

4. Pour favoriser la concertation entre la société civile et les différents usagers

- Développer les partenariats avec la communauté scientifique pour définir une vision consensuelle de l'avenir de nos territoires du Massif central, et y créer une véritable culture forestière.
- Renforcer les démarches de concertation sur les territoires.
- Sensibiliser les différents types de public (scolaires, grand public, élus, etc.).

5. Pour renforcer la connexion du Massif central aux dynamiques de sa ceinture périphérique

- Développer des contrats de réciprocité forestiers entre les territoires du Massif central et les territoires limitrophes.
- Réaffirmer le bénéfice mutuel des liens entre les territoires où la ressource en bois est la plus présente, et où la population est la plus dense.
- Garder la valeur ajoutée sur le Massif central et ainsi permettre d'y maintenir ou d'y faire revenir de la population.

Retrouvez la feuille de route détaillée :

www.massif-central.eu
Onglet Les Projets, puis
Feuilles de route filières
agricoles et connexes

ANCT – Commissariat du Massif central

Préfecture du Puy-de-Dôme
18, boulevard Desaix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
www.massif-central.eu - secretariat.massifcentral@anct.gouv.fr

Communes forestières du Massif central

Maison de la Forêt et du Bois – 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes
www.fncoforfr – massifcentral@communesforestieres.org